



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan 2012 du Bureau de l'égalité entre femmes et hommes

Le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) publie pour la première fois un rapport d'activité, qui retrace la palette d'actions et de projets qu'il a menés en 2012 dans le canton de Vaud. Le BEFH a notamment répondu à plusieurs centaines de demandes émanant de particuliers, d'autorités ou d'entreprises et a mis en place de nombreuses formations.

L'an dernier, le Bureau de l'égalité entre les hommes et les femmes a conduit de nombreux projets et actions. Il a, par exemple, répondu à près de 450 demandes émanant de particuliers, d'autorités ou d'entreprises. Il a organisé la journée Oser tous les métiers visant à ouvrir les choix professionnels des élèves au-delà des stéréotypes de genre. Plus de 16'500 enfants y ont participé. Il a en outre mis en place plusieurs formations, dont un colloque sur la violence domestique et le système judiciaire, le 7 décembre 2012, auquel près de 180 professionnel-le-s de la chaîne pénale ont pris part. Près de 30'000 exemplaires de deux brochures adressées aux femmes et aux hommes victimes de violence conjugale ont fait l'objet d'un envoi ciblé. Le BEFH a également participé activement à la campagne romande de sensibilisation à l'égalité salariale, menée du 19 septembre au 9 octobre 2012, qui a rencontré un fort intérêt médiatique.

Créé en 1991 sur demande du Parlement vaudois, le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes a pour mission d'encourager la réalisation de l'égalité entre les sexes et d'éliminer toute forme de discrimination (LVLEg, art.4). Au quotidien, il s'engage pour favoriser l'égalité dans la formation et dans l'emploi, lutter contre la violence domestique et permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Les chiffres de l'égalité nous montrent cependant que, malgré des progrès indéniables, le chemin à parcourir est encore escarpé: on a dénombré plus de 2500 infractions liées à la violence domestique dans le canton en 2012, un écart salarial de 23,6% en 2010 dans le secteur privé, dont la part discriminatoire équivaut à 7,7 milliards par année en Suisse.

Le rapport d'activité du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes peut être téléchargé directement sur le site www.vd.ch/egalite

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 octobre 2013

DSE, Magaly Hanselmann, déléguée à l'égalité et cheffe du BEFH, 079 663 75 55